Badminton49
COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE MAINE ET LOIRE
Maison départementale des sports
7 rue Pierre de Coubertin 49135 Les Ponts de Cé
Tél. : 02.41.79.49.52 @ :codep49.badminton@gmail.com

INTERCLUBS CANTONAL LOISIR — SAISON 2014 / 2015

Merci de remplir impérativement ces cases

LIEU : Brissac Quincé				DATE DE LA RENCONTRE :	8 / 12 / 14	
N° DE LA POULE : 6	1	(2) entourer le N°	3	4	5	Match ALLER / Match RETOUR
					Cocher la case correspondante	X

REGLEMENT:

1) 5 matchs par rencontre.Pas d'impératif de match (ex.un homme contre une femme, double hommes contre un mixte,double dames contre un mixte.....)
2) simple homme,simple dame,double hommes,double dames,doubles mixtes
3) Les simple se jouent en 2 sets gagnants de 21 points
4) Les doubles homme ou dame se joue en 2 sets gagnants de 21 points
5) Les double mixte se jouent en 2 sets gagnants de 21 points
6) Les rencontres se joues avec au minimum 4 joueurs(es) pas de limite de joueurs(es), l'effectif pouvant tourner .
7) Maximum de 3 matchs par joueur(se)
8) Date et lieu de rencontre à la charge des clubs
9) Chaque équipe rédige une feuille de match
10) L'équipe qui reçoit envoie les résultats de ou des rencontres le lendemain à l'adresse suivante:

A. JUDALET "LE PUZEAU" 49610 MÛRS-ÉRIGNÉ
bad.aj@orange.fr

Cette feuille est un exemple aucune obligation de suivre l'ordre des matches

	MATCH	EQUIPE 1 CLUB : Badaubance NOM & PRÉNOM	SCORE	EQUIPE 2 CLUB : OBB 2 NOM & PRÉNOM	ÉQUIPE GAGNANTE
Retour	~~SIMPLE HOMME~~ Double Dame	Emma Julie	12 1er set 21 17 2e set 21 3e set	Anne Elodie	2
Retour	~~SIMPLE DAME~~ Double hommes	Luc Yann Romain	21 1er set 17 9 2e set 21 15 3e set 21	Anthony Samuel	2
Retour	DOUBLE HOMME	Vincent Romain.	17 1er set 21 18 2e set 21 3e set	Anthony PERROCHON Jérémy JUNAY	2
Retour	DOUBLE ~~DAME~~ MIXTE	Julie / Yann	9 1er set 21 11 2e set 21 3e set	Elodie BESSON Samuel GUEDE	2
Retour	DOUBLE MIXTE	Emma/Romain	4. 1er set 21 6 2e set 21 3e set	Anne RABUAN Jérémy JUNAY	2
	EQUIPE 1		SCORE DE LA RENCONTRE 0 / 5	EQUIPE 2	

SIGNATURE DU CAPITAINE — SIGNATURE DU CAPITAINE